Fonds National REDD+ de la RDC

Promotion des systèmes agro forestiers à petite échelle

Programme Intégré REDD+ Kwilu

RAPPORT SEMESTRIEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+ 1er JANVIER – 30 JUIN 2019

Organisation(s) Participante(s)	**Objectif Spécifique du Fonds**
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	La séquestration du carbone et l'évitement de la déforestation á travers la promotion de l'agroforesterie et l'amélioration de conditions de vie des populations

Directeur de Programme :	**Chef(s) de file gouvernemental (le cas échéant) :**
Nom : M. Kazunao Shibata **Représentant Résident, Bureau JICA RDC** **Téléphone :** (243)81-556-3530 **E-mail :** Shibata.Kazunao@jica.go.jp	**Ministre des Finances**

Titre du Programme REDD+ :	**Numéro du Programme :**
Programme intégré REDD+ dans la province de Kwilu - la promotion de l'agroforesterie dans les savanes pour la séquestration de carbone, l'atténuation de la déforestation et l'amélioration de la vie de la population locale	AMI n°15

Coûts du Programme :	
Fonds :	3 999 200 USD
Autre (JICA):	3 389 287 USD
TOTAL (USD) :	7 388 487 USD

Lieu du Programme :

Province : Kwilu

Territoires: Bagata, Bulungu, Masi-Manimba, Idiofa.

Secteurs: les sites sont situés le long des axes routiers (annexe 1)

Organisations Participantes :

1. JICA
2. Ministère provincial de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)
3. Ministère provincial de l'Agriculture (MINAGRI)
4. Ministère provincial du développement rural
5. ONG locales (à préciser)

Durée du Programme :

Durée totale (en mois) : 60 mois

Date de commencement prévue : 01 janvier 2019

Date du démarrage effectif : Avril 2019

Evaluation du Programme

Evaluation – *(à joindre le cas échéant)*
☐Oui ☐ Non Date : dd.mm.yyyy)
Evaluation à mi-parcours – *(à joindre le cas échéant)*
☐ Oui ☐ Non Date: _ dd.mm.yyyy):

Soumis par:

- Nom:
- Titre:
- Organisation participante:
- Addresse e-mail:

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
AFD	Agence Française de Développement
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
CAFI	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
CARG	Conseil agricole rural de gestion
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CONAPAC	Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo
CONAREF	Commission Nationale de la Réforme Foncière
COP	Conférence des Parties
COPACO	Confédération Paysanne du Congo
COPIL	Comité de pilotage
CLIP	Consentement libre, informé et préalable
DDD	Direction du Développement Durable
DHR	Direction Horticulture et Reboisement
DIAF	Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
ENABEL	Belgian Development Agency
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GTCR	Groupe de Travail Climat REDD+
ICCN	Institut Congolais de Conservation de la Nature
INERA	Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
INPP	Institut National de Préparation Professionnelle
MEDD	Ministre de l'Environnement et Développement Durable
UC-PIF	Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la forêt
PIREDD	Programme Intégré REDD+
REDD	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts
SENASEM	Service National des Semences
SNSA	Service National de Statistique
TdR	Termes de référence
WWF	World Wildlife Fund

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Programmes Intégrés REDD+ (PIREDD)

Les programmes intégrés visent à intégrer les sept piliers de la stratégie sur chacun des espaces provinciaux, à savoir l'aménagement du territoire, la sécurisation foncière, l'exploitation agricole et forestière durable, la compensation des effets négatifs de la mine et de l'exploitation forestière, la maîtrise de la croissance démographique.

Les priorités du Plan d'Investissement ont ciblé quatre grandes zones de déforestation, qualifiées de zones d'enjeux REDD+ prioritaires1 : 1) les provinces traversées par la nationale 4, axe de migration et de production artisanale incontrôlée du bois destiné à l'exportation, 2) le Maï-Ndombe, grand espace forestier et principale source actuelle du charbon de bois de Kinshasa ; 3) l'ancienne province de l'Equateur, vaste zone de développement et de déforestation agricole ; 4) le Kwilu, et notamment les territoires à forte densité humaine en son sein, territoires d'émigration vers les forêts du Maï Ndombe.

Cas particulier du PIREDD/KWILU

De manière générale, les montants programmés par le CAFI pour les Programmes Intégrés ne permettent pas toujours de couvrir l'ensemble de la Province ni l'ensemble des activités qu'il serait souhaitable de couvrir.

Particulièrement pour le PIREDD/KWILU, le montant alloué par le financement CAFI est relativement faible. Par conséquent, dans les TdR annexés au Appel à manifestation d'intérêt (AMI) du FONAREDD, il a été recommandé ce qui suit ;

- réduire significativement la couverture géographique du programme
- limiter éventuellement le niveau des entités administratives devant faire l'objet des Plans de Développement
- réduire les activités thématiques de telle sorte que leur impact soit visible et significatif
- prendre soin de ne pas multiplier les partenariats avec des ONG locales, risquant ainsi d'augmenter la part des frais généraux et de réduire les budgets opérationnels ;
- veiller à ce que les acteurs de terrain soient polyvalents et disposent déjà d'un fort ancrage local
- mobiliser les acteurs étatiques dans la mesure où leurs coûts sont relativement inférieurs à ceux des autres structures locales.
- éviter de trop compter sur des éléments d'innovation insuffisamment testés et s'appuyer sur le secteur privé local.
- l'adossement des projets financés par le présent AMI à des projets existants est vivement souhaité, afin justement de les aligner sur la REDD+ en leur donnant des volets d'Aménagement du Territoire et de développement des cultures arborées et autres thématiques directement liées à la REDD.

La zone d'intervention du programme est présentée à l'annexe 1.

2. SYNTHESE DES ACTIVITES

[1] Annexe 3 (page 127) du Plan d'Investissement REDD+.

Le lancement du projet était initialement prévu en janvier 2019, mais compte tenu des perturbations probables à la suite des élections générales en RDC, nous avons reporté le lancement en avril 2019.

Après la confirmation du document de projet sur le Programme intégré REDD Kwilu avec le Ministère des finances de la RDC, et la signature d'un accord sur les services de soutien administratif avec le PNUD, des dispositions internes ont été prises pour lancer l'activité de l'équipe d'experts à Kinshasa le 21 avril 2019.

« Cadre temporel »	
Octobre 2018	Signature sur le Document de Projet avec le Ministre des Finances
Décembre 2018	Signature de « Accord sur les services de soutien administratif » avec le PNUD
Janvier à mars 2019	Arrangement interne
Mars 2019	Signature d'un contrat avec l'équipe des experts (Japan Forest Technology Association: JAFTA)
Avril 2019	L'équipe experte commence à travailler à Kinshasa

Après l'arrivée de l'équipe JAFTA le 22 avril, cette équipe a effectué les travaux, en commençant par la mise en place de la structure de gestion du programme. Plus précisément, les activités suivantes ont été menées :

1) Communication sur le lancement du programme au Gouverneur et aux parties prenantes concernées
   - Visite de courtoisie au Gouverneur de la Province de Kwilu et échange des points de vue sur le programme
   - Communication du lancement du programme auprès des parties concernées de la Province de Kwilu (inspections et coordinateurs des : environnement, agriculture, développement rural, foncier, plan, énergie et GTCR)
2) Mise en place de la structure
   - Etablissement d'un bureau à Kinshasa pour le PIREDD Kwilu.
   - Préparatif pour établir le bureau dans la ville du Kikwit
   - Approvisionnement des véhicules (trois pick-up : 1 Hilux et 2 Land Cruiser pickups)
3) Activités préparatoires
   - Élaboration du PTBA (Plan de travail et de budget annuel)
   - Préparatif du COPIL (prévu pour se tenir dans la ville de BDD le 19-20 juillet, 2019)
   - Préparatif aux considérations socio-environnementales
   - Préparatif à l'annonce publique pour la convention avec les partenaires (préparation de l'AMI et TdR)
4) Collecte d'informations et échange de vues avec des institutions compétentes et d'autres programmes
   - Échange d'informations avec les organisations et ONG concernées (FAO, UN-Habitat, CONAREF, WWF, UC-PIF, ENABEL, ICCN, CONAPAC, INERA, DHR, AFD, CN-REDD, SENASEM, Développements Rural, Energie, SNSA, INPP, COPACO, etc.)
   - Collecte d'informations locales auprès des parties concernées de la Province de Kwilu

3. PRESENTATION DES REALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DU PROGRAMME AU COURS DE LA PERIODE CONSIDEREE.

Comme mentionné ci-dessus, l'équipe de JAFTA a commencé les activités il y a seulement deux mois, et cette équipe est à l'étape de mise en place de la structure de gestion pour la mise en œuvre du programme. Par conséquent, le programme n'en est pas encore au niveau de produire les résultats indiqués dans le Plan d'Investissement, les jalons de la CAFI ni le document de programme.

4. LES ELEMENTS FINANCIER ET DE GESTION :

Lors du COPIL qui se tiendra dans la ville du BDD le 19 Juillet, le PTBA sera présenté et approuvé après discussion. A ce jour, aucun état financier n'est disponible, d'autant plus que nous sommes en phase préparatoire du lancement.

5. LES ELEMENTS PERMETTANT DE SUIVRE LES ASPECTS TECHNIQUES EN PARTICULIERS[2] :

Afin d'expliquer le résumé du programme aux autorités provinciales compétentes et aux acteurs lies, l'équipe a préparé le document attaché à l'annexe 2.

6. ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROGRAMME

Le programme étant dans la phase préparatoire du lancement, aucun avancement ne peut être évoqué en termes de performance.

7. GENRE

Rien à signaler à ce sujet pour des raisons évoquées ci-haut. Signalons tout de même que la composition de l'équipe de gestion du projet a tenu compte de la dimension genre. Il y a au bureau JICA/JAFTA, quelques femmes qui s'occupent de l'administration. Cette dimension sera tenue en compte dans la sélection des partenaires.

8. SUIVI DES MESURES DE SUAVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS

L'organisation administrative du projet a prévu les postes de responsables de suivi évaluation et de sauvegardes. Il s'agit là d'un dispositif mis en place pour assurer le suivi des mesures de sauvegardes et des plaintes et recours. Ce dispositif s'appuiera sur le plan simplifié de gestion socio-environnemental et le mécanisme de plaintes et recours du FONAREDD.

A ce jour, l'équipe de gestion du projet est en préparation du plan simplifié de gestion socio-environnemental. Quant au mécanisme de plaintes et recours du FONAREDD, il sera présenté au premier COPIL du PIREDD/KWILU qui aura lieu le 19 juillet 2019.

9. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

La principale difficulté (si non la seule) rencontrée est la contrainte imposée pour le report du démarrage effectif du programme. Des dispositions ont été prises pour combler le retard du lancement en accélérant le processus préparatoire du lancement, notamment par :

a. La mobilisation de toute l'équipe technique des expatriés en un temps record,
b. L'installation rapide des bureaux de coordination à Kinshasa comme dans le Kwilu, précisément à Kikwit
c. Le recrutement urgent du personnel clé local de la coordination de projet
d. L'acquisition rapide des matériels nécessaires pour la mise en service de toute l'équipe technique congolaise dès le mois de juillet.

[2] Joindre en annexe du rapport les différents documents produits

Déjà au niveau des consultations, les besoins exprimés par les populations du Kwilu vont au-delà des moyens prévus pour la mise en œuvre du PIREDD/KWILU. Presque toutes les populations du Kwilu voudraient bien voir se réaliser les activités du PIREDD/KWILU dans leurs terroirs. L'équipe de gestion du programme qui reçoit les demandes de tout bord laisse la porte ouverte aux plaidoyers des différents leaders et pense solliciter une rallonge pour le PIREDD/KWILU.

10. LEÇONS APPRISES

N'ayant pas encore réalisé les activités sur terrain, le programme n'a pas encore de leçons apprises remarquables. Cependant, suite aux consultations effectuées dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre du PIREDD/KWILU, il s'est dégagé un impératif d'impliquer les autorités politico-administratives du Kwilu, afin de garantir le succès du programme.

En réponse à cela, le COPIL du PIREDD Kwilu sera présidé par le Gouverneur de la province.

Le rôle des organisations locales est essentiel dans la mise en œuvre des activités sur terrain de REDD+. Cependant, la manière dont elles remplissent efficacement leurs rôles devrait être réfléchie en fonction de leurs capacités et d'autres limitations.

11. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le PIREDD/KWILU a démarré au mois d'avril 2019, avec l'arrivée de l'équipe technique des expatriés. A ce jour, le programme se trouve dans la phase préparatoire de sa mise en œuvre et les dispositions sont prises pour combler ce retard. Etant dans la phase de préparation, le programme ne dégage pas encore des résultats attendus. Néanmoins, deux leçons sont déjà tirées notamment l'impératif d'impliquer les autorités politico-administratives du Kwilu et la réflexion de la façon efficace de la participation des organisations locales impliquées dans la mise en œuvre du processus REDD+ en République Démocratique du Congo.

Notons aussi que les attentes des populations du Kwilu sont énormes en matière de PIREDD. Il est donc impérieux de trouver les moyens nécessaires pour augmenter les activités du PIREDD/KWILU

12. PERSPECTIVES D' JCC

- Convention avec les partenaires
- Programme d'activités
- Préparation d'un plan d'engagement socio-environnemental
- Plan simplifié socio-environnemental
- Sélection des zones cibles et villages
- Processus d'accord avec les fermiers et les villages
- Lancement du processus de sécurisation des terres
- Préparation des activités agroforestières (approvisionnement des semences, matériaux et équipements)
- Processus de préparation du plan d'action REDD+ provincial
- Identifier les services techniques provinciaux
- Élaboration des plans de développement des ETDs

13. ANNEXES

Annexe 1 Zone d'intervention du programme

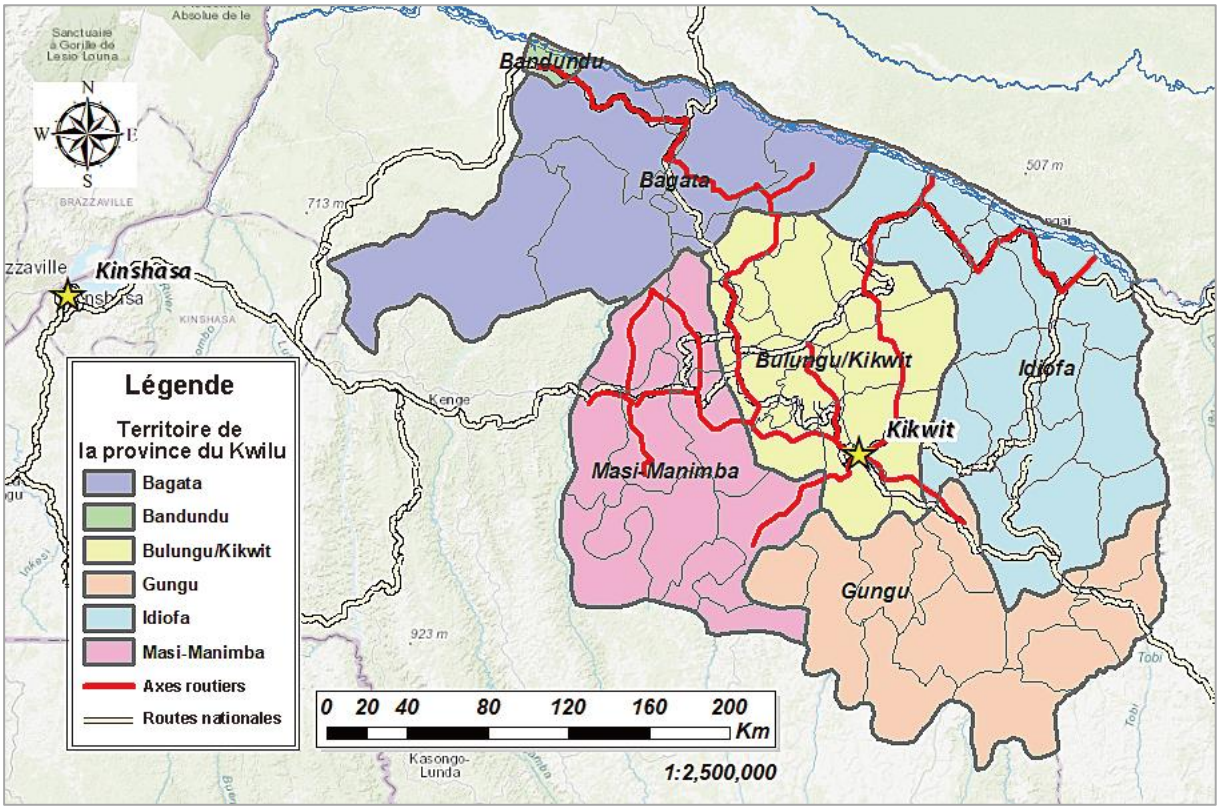

Annexe 2

Projet d'Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Activité Pilote REDD+ en République Démocratique du Congo (Réalisation conjointe avec le « Programme Intégré REDD+ dans la Province du Kwilu de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) »)

Description sommaire du PIREDD Kwilu

Grandes lignes du Programme

Le « Projet d'Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Activité Pilote REDD+ en République Démocratique du Congo » s'articule autour de 2 piliers, dont le Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) et le projet pilote du Programme Intégré REDD+.

But ultime (but final du projet)	Un objectif fixé par la RDC qui est de maintenir le couvert forestier étendu sur 63,5% du territoire à partir de 2030 est réalisé par la promotion de la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national et par la promotion des mesures de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts dans la Province du Kwilu, ce qui, en fin de compte, contribue à la croissance verte, à la réduction de la pauvreté, à la réduction de GES et au développement durable que vise la RDC.
But général (but à atteindre 3 à 5 ans après la fin du projet)	La REDD+ et la gestion durable des forêts sont promues à travers l'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) en RDC, et les actions de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, y compris celles à travers le processus de la REDD+, sont promues en Province du Kwilu.
Objectif du projet	Les capacités du MEDD et de la Province du Kwilu pour la mise en œuvre de gestion durable des forêts à travers la REDD+ sont renforcées.
Résultats attendus	
Résultat 1	Le Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) est opérationnel par le développement et la mise à niveau de celui-ci.
Résultat 2	**Des activités pilotes de REDD+ sont entreprises pour la gestion durable des forêts en Province du Kwilu.**

Stratégie Nationale REDD+ / Plan d'investissement REDD+

- Préservation de la forêt, Lutte contre le changement climatique, le développement économique et humain solide, rapide et durable
  - ✓ Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la dégradation forestière et augmentation des puits forestier
  - ✓ Développement à co-bénéfices REDD+
- Budgets : 1 000 M USD

Programmes sectoriels (13 programmes)

- **Budgets : 472 M USD**
- **Engagements sectoriels pour faire face aux facteurs directs et facteurs indirects**

Réalisation 1 : Agriculture
Réalisation 2 : Energie renouvelable
Réalisation 3 : Forêts
Réalisation 4 : Infrastructures et mines
Réalisation 5 : Plan d'occupation des sols
Réalisation 6 : Droits de propriété foncière
Réalisation 7 : Statistique démographique
Réalisation 8 : Gouvernance

Programme intégré REDD+ (PIREDD) (26 programmes)

- **Budgets : 545 M USD**
- **Provinces ciblées : 26 provinces**
  Mai-Ndombe Kwango Kinshasa Ituri Haut Uele Bas Uele, etc.

PIREDD Kwilu (Plan d'investissement)

- **Budgets : 30 M USD**
- **Engagements intersectoriels**

PIREDD Kwilu (CAFI-JICA)

- **Budgets :7,4 M USD**
- **Elaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques (Politiques et Mesures)**
- **Plan d'action REDD+**
- **Possibilité d'obtenir les fonds extérieurs**
- **Lignes directrices pour le projet REDD**
- **Agroforesterie, etc.**

Grandes lignes du Programme

PIREDD Kwilu

C'est un des programmes mis en œuvre avec le financement du CAFI pour réaliser en partie le plan d'investissement. La JICA a été désignée comme l'agence d'exécution du PIREDD Kwilu financé par le CAFI, et apporte son soutien financier pour la mise en œuvre du programme.

Budgets

Le budget total prévu est de **7.388.895** USD qui est reparti en **3.999.607** USD financés par la CAFI et **3.389.287** USD par la JICA. Le financement par la CAFI est divisé en deux catégories : le financement sécurité et le financement conditionnel, à savoir le montant respectif est de **3.115.720** USD et **879.282** USD. Il est ainsi prévu que le Comité de Pilotage de la CAFI effectuera une évaluation à mi-parcours à la fin de la troisième année de sa mise en œuvre, à la suite de laquelle, s'il est jugé que les résultats escomptés sont atteints, le financement pour les deux années restantes (les 4ème et 5ème années) de sa durée sera accordé.

Concentration des investissements

Le montant total du budget étant limité (7,4 millions USD) en comparaison avec le budget du PIREDD Kwilu inscrit dans le PI (30 millions USD), il est prévu de concentrer les investissements sur les activités et zones à haute potentiel. Il est souhaité que le Programme démontre l'efficacité et le potentiel des activités et que celles-ci seront vulgarisées et développées dans les autres zones de la province dans le futur. On vise que les activités soient développées de façon intersectorielle (dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des forêts, etc.) qu'indique le plan d'investissement.

JAFTA

Activité 1 Renforcement des politiques et de la gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD

JAFTA

Elaboration du plan d'action provincial de la REDD+

Dans le plan d'action de la province du Kwilu (2016), les objectifs, la stratégie et des actions sont détaillés pour des secteurs distincts (Gouvernance et politiques / Agriculture / Développement local / Financement / Environnement / Infrastructures /Sécurité social / Renforcement des capacités / Industrie). Il est proposé de créer un cadre de concertation multisectoriel impliquant tous ces secteurs. Ce cadre de concertation devra assurer un rôle de coordination des cadres politiques provinciaux, important pour l'élargissement et le développement intersectoriels des activités après la fin du Projet. En outre, le Programme propose d'élaborer un plan d'action provincial de la REDD+ pour qu'il devienne une politique concrète de la province. Le processus d'élaboration de ce plan d'action favorisera le renforcement des capacités des acteurs provinciaux et locaux concernés et constituera une opportunité pour ces acteurs de partager des objectifs et des actions entre eux.

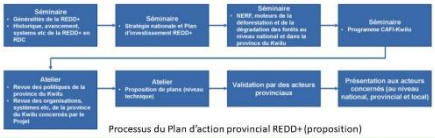

Processus du Plan d'action provincial REDD+ (proposition)

JAFTA

Appui à l'élaboration des plans de développement au niveau des Entités Territoriales Décentralisées (ETD)

Le Programme prévoit d'élaborer des plans de développement ou des plans de gestion des ressources naturelles au niveau des Territoires, des Secteurs et des Villages.

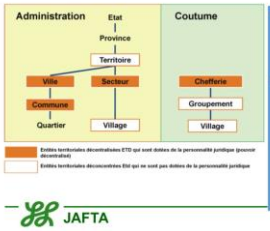

Table des matières du plan de développement pour les territoires (proposition)

I. Analyse de la situation actuelle
- Situation socio-économique en général (Localisation, Géographie, Nature, Démographie, Gestion des ressources naturelles, Agriculture, Elevage, Commerce, Industrie, etc.)
- Propriété foncière
- Gestion des ressources naturelles

II. Plans de développement
- Aménagement d'infrastructures
- Mesures relatives à la propriété foncière
- Gestion des ressources naturelles (*proposer d'y inclure les forêts et la REDD+)
- Amélioration des techniques d'agriculture
- Développement des secteurs de l'élevage et des pêches
- Développement sociale des zones rurales
- Marketing et Distribution
- Renforcement des services administratifs
- Appui aux CARG

JAFTA

Schéma conceptuel du Plan d'action

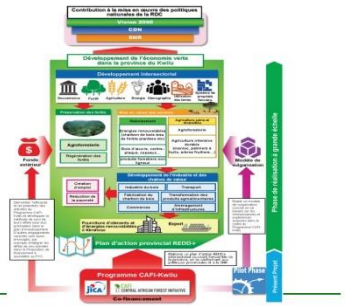

JAFTA

Activités pour la revue et la révision du projet de gestion des ressources naturelles (PGRN) au niveau des secteurs et la dynamisation des CARG

On prévoit d'effecteur la revue et la révision du plan de gestion des ressources naturelles (PGRN) au niveau des secteurs se trouvant le long des axes principaux, et d'envisager une dynamisation du CARG à travers ce travail.

JAFTA

Etablissement d'un système au niveau provincial pour suivre l'application des Politiques et Mesures REDD+ (PAM) et intégrer leurs résultats dans le SNSF

Pour l'évaluation des résultats des activités REDD+, on définira clairement les rôles respectifs de la Province, des acteurs des organisations locales et des villages sur la base desquels on établira un système organisationnel au niveau de la Province.

On prévoit que le suivi et l'évaluation en matière d'activités REDD+ au niveau provincial se déroulera à l'initiative du Ministère provincial de l'Environnement. De manière plus concrète : Les agents administratifs au niveau des secteurs collecteront des informations sur le terrain. Ces informations seront transmises au niveau des territoires, où elles seront synthétisées avant d'être soumises auprès du Coordonnateur provincial de l'environnement. Le renforcement des capacités sera mis en œuvre selon les capacités requises à chaque niveau. On examinera aussi une collaboration entre les organes administratifs et les organisations locales telles que les CARG, et si l'efficacité de cette collaboration est confirmée, on organisera aussi le renforcement des capacités des acteurs de ces organisations locales. Ci-dessous montrent des éléments de renforcement de capacité que l'on propose.

Agents administratifs au niveau des secteurs : Signification des données et modalités d'entrées des données dans la fiche de terrain / Acquisition des informations sur la localisation au moyen du GPS / Mode d'utilisation de la caméra munie d'un GPS / Méthode d'observation, de mesure et d'interview sur le terrain / Traitement des données obtenues / Rédaction de rapports, etc.

Agents concernés au niveau des territoires : Vérification des rapports et des données provenant des secteurs / Soumission de rapports au Ministère provincial de l'Environnement

Coordonnateur provincial de l'environnement : Vérification des rapports et des données provenant des territoires / Soumission de rapports au Ministère de l'Environnement au niveau central

Activité 2 Mise en œuvre de l'agroforesterie et de la protection des forêts à travers l'implication des concessionnaires / fermiers propriétaires et des paysans

JAFTA

Activités d'agroforesterie et de protection des forêts restantes

Les activités d'agroforesterie et de protection des forêts restantes dans le cadre du PIREDD Kwilu sont comme indiquées ci-dessous. Il est à noter que les chiffres sont les valeurs indicatives ciblées et que des mesures seront prises avec flexibilité pour prendre en compte, en phase de mise en œuvre, la situation locale et la volonté des participants.

Type d'activité	Concessionnaires agricoles	Petits agriculteurs
Agroforesterie (5.000 ha dont la plantation d'acacia + culture de 3.000 ha, la plantation de palmiers à huile et d'autres arbres fruitiers de 2.000 ha)	250 concessionnaires x 10 ha/concession = 2.500 ha	250 villages x 10 familles / village x 1 ha / famille = 2.500 ha
Création de bandes pare-feu autour des sites de l'agroforesterie	250 concessionnaires x 0,81 ha / concession = 203 ha	250 villages x 0,81 ha / village = 203 ha
Protection des forêts restantes en milieu rural	(néant)	250 villages x 10 ha/village = 2.500 villages

JAFTA

Introduction de l'agroforesterie et conservation des forêts et Effets escomptés

Activités à promouvoir dans le cadre du Programme	Activités à promouvoir	Effets escomptés
Agroforesterie	- Plantation d'acacia / Culture du manioc sur les terres en jachère et les savanes - Plantation de palmiers à huile - Plantation d'arbres fruitiers	- L'utilisation de combustibles issus des forêts plantées est promue; - L'aménagement de terres aux fins de la culture sur brûlis diminue; - Le stock de carbone augmente; - Les conditions de vie des populations locales s'améliorent par une augmentation des revenus; - Les techniques de l'agriculture dans les savanes sont promues pour réduire le défrichement des forêts.
Conservation	- Interdiction du pâturage dans et aux alentours des forêts restantes et des plantations agroforestières	- Les forêts existantes sont conservées et les émissions de CO2 diminuent; - Les régénérations naturelles sont promues; - Les conditions de vie des populations locales s'améliorent par la conservation des forêts (services environnementaux et ressources forestières).

JAFTA

Sélection des zones d'intervention

On fera la sélection des concessionnaires agricoles et des villages le long de 6 axes routiers locaux. On examinera aussi la possibilité d'inclure un autre axe routier parallèle à la rivière Kasaï qui coule dans la partie nord de la province du Kwilu, en prenant en considération les résultats de l'enquête sur la migration. Dans ces zones le long des axes et de la rivière, les accès sont commodes et les conditions sont bonnes pour le transport des produits aux marchés de Kinshasa et d'autres villes, de ce fait, les forêts de ces zones sont exposées à de fortes pressions de développement.

Le processus de sélection commence par la détermination des zones prioritaires d'intervention des activités. Cette détermination se fera sur la base des critères de sélection définitifs qui auront été définis en prenant en compte les opinions des acteurs provinciaux et locaux et les points de vue ci-dessous. Les critères basés sur des fondements précis permettront de garantir la transparence.

- ☑ Cohérence avec les politiques provinciales concernées notamment les politiques de développement, des forêts, de l'agriculture, etc.
- ☑ Efficacité des intrants (en prenant en considération la gestion du projet, la vulgarisation, les répercussions des résultats, etc.)
- ☑ Risques sociaux (existence de conflits, ordre public, etc.)
- ☑ Importance des forêts faisant l'objet de la conservation
- ☑ Besoins sociaux (réduction de la pauvreté, création d'emplois, etc.)
- ☑ Clusterisation, chaîne de valeur, transport des produits, etc.
- ☑ Relation avec les autres projets concernés (éviter les chevauchement et/ou favoriser les effets de synergie)

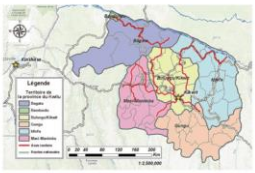

Territoires et axes de la province du Kwilu

Sensibilisation des populations locales à la gestion des ressources naturelles

On sensibilise les populations locales au rôles du couvert forestier dans la gestion des ressources naturelles

- Diffusion d'une émission de radio pour la sensibilisation des populations ;
- Mise en place des panneaux de publicité pour la sensibilisation dans des endroits stratégiques.

JAFTA

Elaboration des lignes directrices pour les activités pilotes REDD+ de la province du Kwilu

On envisage de monter, au terme du présent Projet, un programme intégré de la REDD+ et de la lutte contre les changements climatiques de la province du Kwilu. Ledit programme sera conçu sur la base du plan d'action provincial REDD+ mais revêtira un caractère plus intersectoriel que celui-ci. On élabore les lignes directrices pour les activités pilotes REDD+ de la province du Kwilu qui répondent à la mise en œuvre dudit programme.

Lignes directrices pour les activités pilotes dans la province du Kwilu (projet de table des matières)

I. Contexte et situation de la province du Kwilu

① Généralités sur les changements climatiques et la REDD+
② Lutte contre les changements climatiques, REDD+ et PIREDD de la RDC ;
③ Aperçu de la province (situation socio-économique, environnement naturel, état actuel des forêts) ;
④ Revue des politiques provinciales ;
⑤ Identification des facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ;
⑥ NERF;
⑦ Description sommaire du plan d'action provincial REDD+
- Objectif;
- Approches (mesures contre les facteurs de déforestation), - Objectifs de réduction des émissions;
- Programme de mise en œuvre; - Budgets;
- Système de mise en œuvre, etc.

II. Lignes directrices sur la mise en œuvre des activités

⑧ Réalisation des activités de réduction des émissions ciblant des villages et des concessions :
- Sélection des zones prioritaires;
- Sélection des villages, des ménages et fermes participants;
- Méthodologie technique des activités;
- Organisation des agriculteurs;
- Actions concernant le système foncier;
- PSE
- Enquête initiale / Suivi.

⑨ Système de vulgarisation et d'extension des activités;
⑩ Dynamisation des organisations locales;
⑪ Renforcement des capacités des acteurs concernés;
⑫ Considération des mesures de sauvegarde;
⑬ Approche de l'évaluation des PAM;
⑭ Activités de sensibilisation.

Elaboration d'un modèle du vulgarisation des activités d'agroforesterie

Un modèle qu'on estime au moment de la fin du programme, visant la vulgarisation et l'extension du REDD+ dans la province du Kwilu / Programme intégré pour la lutte contre le changement climatique est proposé. Pour pérenniser et vulgariser les activités, il est important d'examiner, en plus de la question du financement extérieur notamment du FVC, l'établissement d'un mécanisme qui permettra de maintenir les opérations de façon autonome sous la forme d'un « Business » après la fin du programme. On propose un modèle de vulgarisation pouvant être un outil de base pour le développement des activités.

Modèle de vulgarisation des activités d'agroforesterie (proposition)
On propose un modèle de mécanisme permettant de circuler les fonds nécessaires pour continuer les activités, à travers la production et la vente des produits agroforestiers.

JAFTA

Merci beaucoup!!!

JAFTA

14. LISTE DES TABLEAUX

Aucun.